

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	19

Délibération n°
2023-05-08

Date d'affichage : 26/05/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 15 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 09 mai 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, DESGUEE Jérémie, GILBERT Sébastien, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, PELTIER Virginie, RAVACHE Jérôme.

Absents :

DUBREUIL Audrey, GILETTE Valérie, LE ROUILLY Chloé, PATIENCE Mickael.

Absents excusés :

FRENEE Anaïs pouvoir à Christian VENGEONS, PELLETIER Philippe pouvoir à Jacky GODARD.

Présents : 17

Pouvoirs : 2

Votants : 19

Madame Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Urbanisme : Dénomination Lotissement sur Missy

délibération n° 2023- 05-08

Considérant le permis d'aménager délivré sur la commune de Missy le 2 novembre 2022, situé route de Bretagne en zone UB, comprenant un projet qui comprendra en plus d'une habitation située sur la parcelle A 592, 10 lots.

Il est proposé de de donner comme nom à ce lotissement « Les épis du vent ».

Décision : 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

VALIDE la dénomination du lotissement suivant : « Les épis du vent »

Certifié exécutoire le
26/05/2023,
Le Maire, Christian VENGEONS

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

